

CONVENTION FEDERALE
8 AVRIL

Plan

- Le 14 janvier: *Introduction*. L'idée de constitution
- Le Congrès Continental et les Articles de la Confédération (1776-1787)
- *L'arrière-fonds des débats*
- Le 28 janvier : Le Congrès Continental et les Articles de la Confédération
- Le 4 février : Les causes de la convocation de la Convention (1785-1787)
- Le 11 février : Les états et les délégués
- Le 18 février : L'organisation de la Convention
-
- *Les débats et les décisions*
- Le 11 mars : La création du Sénat
- Le 18 mars : Le pouvoir du Congrès et des états
- Le 25 mars : La représentation et le vote
- Le 1er avril : La création de la présidence
- Le 8 avril : La création du judiciaire
-
- Le 6 mai : *Conclusion*. Amendements, droits de l'homme, ratification

CHOIX OU STRUCTURES?

- Faut-il chercher l'explication de l'adoption de la constitution dans *les choix* des constituants ou dans des *contraintes et des forces sociales* indépendantes de la volonté de ceux-ci ?

UN AUTRE NAPOLEON AURAIT SURGI

- Les hommes font eux-mêmes leur histoire, mais jusqu'ici pas avec une volonté générale suivant un plan d'ensemble, même lorsqu'il s'agit d'une société donnée et tout à fait isolée. Leurs efforts s'entrecroisent et, justement à cause de cela, dans toutes ces sociétés domine la nécessité dont le hasard est le complément et la manifestation. La nécessité qui se fait jour à travers tous les hasards, c'est de nouveau finalement la nécessité économique. Ici il nous faut parler des soi-disant grands hommes. Que tel grand homme et précisément celui-ci apparaisse à tel moment, dans tel pays, cela n'est évidemment que pur hasard. Mais supprimons-le, il y a *demande pour son remplacement* et ce remplacement se fait tant bien que mal, mais il se fait à la longue. Que le Corse Napoléon ait été précisément le dictateur militaire dont la République française épuisée par ses guerres avait besoin, ce fut un hasard ; mais *qu'en cas de manque d'un Napoléon un autre eût pris la place*, cela est prouvé par ce fait que chaque fois l'homme s'est trouvé, *dès qu'il était nécessaire*: César, Auguste, Cromwell, etc. Si c'est Marx qui a découvert la conception matérialiste de l'histoire, Thierry, Mignet, Guizot, tous les historiens anglais jusqu'en 1850, prouvent qu'il y avait tendance à ce qu'elle se fasse, et la découverte de cette même conception par Morgan prouve que le temps était mûr pour elle, et qu'elle devait être découverte. (Friedrich Engels à W. Borgius – souvent identifié à tort comme H. Starkenburg - le 25 janvier 1894 ; c'est moi qui souligne.)

HUIT SCENARIOS CONTREFACTUELS

- Le 6 septembre 1774 le Congrès Continental décida par un vote de *33 délégués contre 31* que dans les décisions du Congrès Continental chaque état aurait un vote (fait mal documenté)
- Le 22 octobre 1774, le Congrès rejeta par un vote de *six états contre cinq* le plan Galloway de compromis avec la Grande-Bretagne bien que la majorité des délégués, dont George Washington, y fussent favorables.
- Avant la Convention Fédérale, plusieurs anti-fédéralistes éminents élus comme délégués, dont Patrick Henry et Richard Henry Lee, décidèrent de ne pas y assister
- Le 16 juin 1787, la proposition du Général Pinckney de n'accorder aucun salaire aux sénateurs fut rejetée par *6 votes contre 5*
- Le 2 juillet 1787 : Si Jenifer du Maryland n'était pas arrivé en retard à la séance du 2 juillet ou si son co-délégué Luther Martin s'était abstenu de voter en tant que seul délégué au nom de son état, l'égalité des états au Sénat aurait été rejetée.
- Le 14 juillet 1787, la proposition d'Elbridge Gerry d'assurer aux états fondateurs une majorité permanente au Congrès fut rejetée par *5 votes contre 4*, un état étant divisé.
- Le 14 juillet 1787 : Si les intentions de vote des délégués au Congrès Continental à New York n'avaient pas été connues à Philadelphie, il est possible que les constituants eussent adopté le principe d'admission des états futurs sur un pied d'inégalité permanente.
- Le 16 juillet 1787 : Si Alexander Hamilton avait décidé, comme le fit Luther Martin, de voter en tant que seul délégué au nom de son état, la Convention serait restée divisée sur la question du Sénat.

LA PRESENCE DES ABSENTS AURAIT TOUT CHANGE

- Commentators record with some astonishment that notable proto- Antifederalists refused to attend: Willie Jones of North Carolina, Patrick Henry and Richard Henry Lee of Virginia, Samuel Chase of Maryland, George Clinton of New York, Samuel Adams of Massachusetts and, of course, all such leaders in Rhode Island which refused to send delegates. Having recorded these absences, the commentators then remark that doubtless things would have turned out differently had these men been present. I agree, but I do not think it is astonishing they did not attend. (William Riker, « The lessons of 1787 », *Public Choice* 1987.)

LA PRESENCE DES ABSENTS N'AURAIT RIEN CHANGE

- One cannot help wondering [...] whether the proceedings would have taken some radically-different turn if, let us say, *the five most notable* of the « should-have-been-Framers » had managed to get to Philadelphia. My own guess is that the Convention would have had pretty much the same history, and that the Constitution *would read almost exactly as it does*. (Clinton Rossiter, *The Grand Convention*, 1987, p. 253 ; c'est moi qui souligne)

TROIS CONCEPTIONS DU STRUCTURALISME

- la stabilité dynamique ou *homéorhèse*
(C. H. Waddington)
- les contraintes structurales
- la nécessité

LES INDIVIDUS NE SONT QUE LES SUPPORTS DES STRUCTURES

- Je n'ai pas peint en rose le capitaliste et le propriétaire foncier. Mais il ne s'agit ici des personnes, qu'autant qu'elles sont la personnification de catégories économiques, les supports d'intérêts et de rapports de classes déterminés. Mon point de vue, d'après lequel le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature et à son histoire, peut moins que tout autre rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quoi qu'il puisse faire pour s'en dégager. (Marx, Préface au *Capital I.*)

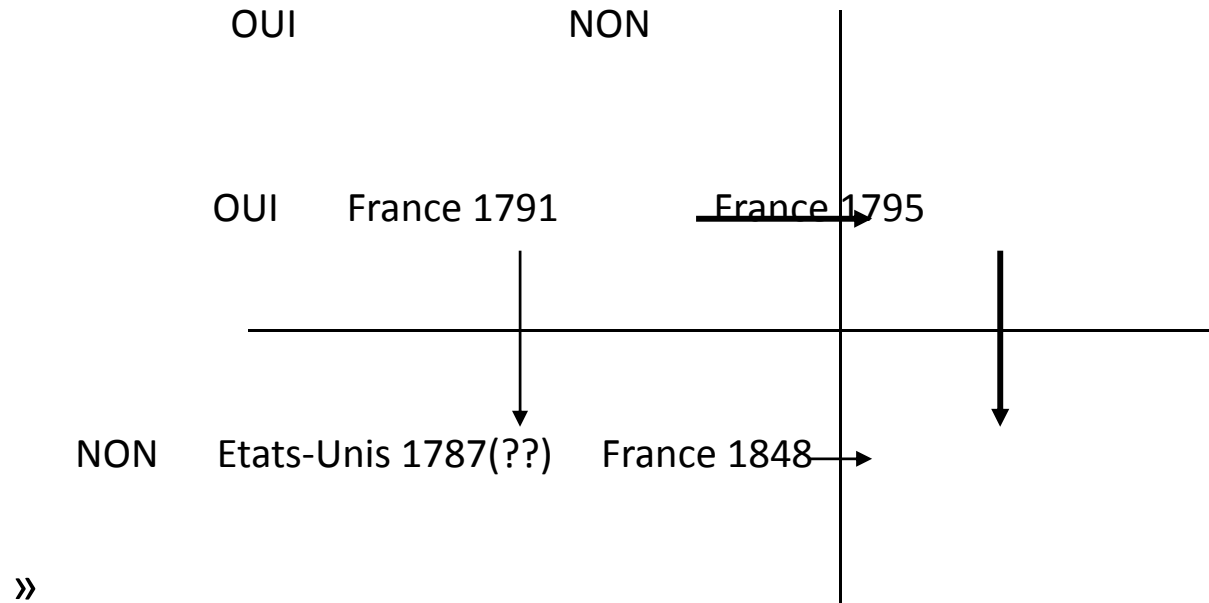
- La Chambre des représentants sera composée de membres choisis tous les deux ans par le peuple des différents Etats ; dans chaque Etat *les électeurs devront répondre aux conditions requises pour être électeur à l'assemblée la plus nombreuse de la législature de cet Etat.*
- *Nul ne pourra être représentant s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, s'il n'est citoyen américain depuis sept ans et s'il ne réside, au moment de l'élection, dans l'Etat où il doit être élu.*
- *Les représentants et les impôts directs seront répartis entre les différents Etats qui pourront faire partie de cette Union, proportionnellement au nombre de leurs habitants, qui sera déterminé en ajoutant au nombre total des personnes libres, y compris celles qui se sont louées pour un nombre d'années déterminé, mais à l'exclusion des Indiens non soumis à l'impôt, trois cinquièmes de toutes les autres personnes. Le recensement sera effectué dans les trois ans qui suivront la première réunion du Congrès, et ensuite tous les dix ans, de la manière qui sera fixée par la loi. Le nombre des représentants n'excédera pas un pour trente mille habitants, mais chaque Etat aura au moins un représentant : jusqu'à ce que le recensement soit effectué, l'Etat du New Hampshire aura droit à trois représentants, le Massachusetts à huit, l'Etat de Rhode Island et les Plantations de Providence à un, le Connecticut à cinq, l'Etat de New York à six, le New Jersey à quatre, la Pennsylvanie à huit, le Delaware à un, le Maryland à six, la Virginie à dix, la Caroline du Nord à cinq, la Caroline du Sud à cinq et la Géorgie à trois. (La Constitution des Etats-Unis, Article I.2)*

- J. R. Pole, *Political Representation in England & the Origins of the American Republic*, 1966
- Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995

RICHESSSE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

- RICHESSE PARMIS LES DETERMINANTS
- DU NOMBRE DE REPRESENTANTS?
-
-

- RICHESSE
- PARMIS LES
- DETERMINANTS
- DU DROIT DE
- SUFFRAGE
- ACTIF OU
- PASSIF?



VOTE PLURIEL?

- If we are to be considered as a nation, all State distinctions must be abolished, the whole must be thrown into hotchpot, and when an equal division is made, then there may be fairly an equality of representation. He held up Virginia, Massachusetts & Pennsylvania as the three large States, and the other ten as small ones; repeating the calculations of Mr. Brearly as to the disparity of votes which would take place, and affirming that the small States would never agree to it. He said there was *no more reason that a great individual State contributing much, should have more votes than a small one contributing little, than that a rich individual citizen should have more votes than an indigent one.* (William Paterson, New Jersey, le 9 juin; c'est moi qui souligne.)

- Resolved that the rights of suffrage [number of representatives] in the national legislature ought to be proportioned to the quotas of contribution or to the number of free inhabitants, as the one or the other rule may seem best in different cases. (Edmund Randolph proposant le plan de la Virginie le 29 mai.)

CALCUL INTERESSE DE PRODUCTIVITE (I)

Délégués et états

Productivité esclave/homme libre

(états esclavagistes en caractères gras)

Wolcot (Massachusetts) 3/4

Carrol (**Maryland**) 1/4

Higginson (Massachusetts) 3/4

Rutledge (**Caroline du Sud**) 1/3

Holten (Massachusetts) 3/4

Osgood (Massachusetts) 3/4

Wilson (Pennsylvanie) > 3/5

Lee (**Virginie**) < 1/2

(The Papers of James Madison Vol. VI, p.407-8.)

PREUVE DE SINCERITE

- Mr. Madison said that in order to give a proof of *the sincerity of his professions of liberality* he would propose that slaves should be rated as 5 to 3. (*The Papers of James Madison*, Vol. VI, p. 408 ; c'est moi qui souligne.)

CALCUL INTERESSE DE PRODUCTIVITE (II)

- Mr. Butler insisted that the labour of a slave in S. Carola. was as productive & valuable as that of a freeman in Massts., that as wealth was the great means of defence and utility to the Nation they are equally valuable to it with freemen; and that consequently an equal representation ought to be allowed for them in a Government which was instituted principally for the protection of property, and was itself to be supported by property. (Pierce Butler, Caroline du Sud, le 11 juillet.)
- Mr. Pinkney moved to amend Mr. Randolph's motion [to count slaves as $\frac{3}{5}$ of free man] so as to make "blacks equal to the whites in the ratio of representation". This he urged was nothing more than justice. The blacks are the labourers, the peasants of the Southern States: they are as productive of pecuniary resources as those of the Northern States. They add equally to the wealth, and considering money as the sinew of war, to the strength of the nation. (Charles Pinckney, Caroline du Sud, le 12 juillet.)

L'IDEE DE REPRESENTATION

- What is the true principle of Representation? It is *an expedient by which an assembly of certain individuals chosen by the people is substituted in place of the inconvenient meeting of the people themselves*. If such a meeting of the people was actually to take place, would the slaves vote? They would not. Why then should they be represented. He was also against such an indirect encouragement of the slave trade. (William Paterson, New Jersey, le 9 juillet; c'est moi qui souligne.)

LE PRINCIPE DE 3/5

- in proportion to the whole number of white and other free Citizens and inhabitants *of every age, sex and condition*, including those bound to servitude for a term of years and three fifths of all other persons not comprehended in the foregoing description, except Indians, not paying taxes in each State (James Wilson, Pennsylvanie, le 9 juin; c'est moi qui souligne).

- Jan Lewis, « 'Of every age sex and condition' : the representation of women in the Constitution », *Journal of the Early Republic* 1995.

- La masse totale de *la population active* du Royaume est divisée en deux cent quarante-neuf parts, et chaque département nomme autant de députés qu'il a parts de population. (Constitution de 1791, Titre III.)

UN DILEMME INSOLUBLE

- Mr. Wilson did not well see on what principle the admission of blacks in the proportion of three fifths could be explained. Are they admitted as Citizens? Then why are they not admitted on an equality with White Citizens? Are they admitted as property? Then why is not other property admitted into the computation? (James Wilson, Pennsylvanie, le 11 juillet.)

COMPTER LES CHEVAUX ET LES BOEUFES DANS LA BASE DE LA REPRESENTATION?

- The idea of property ought not to be the rule of representation. Blacks are
- property, and are used to the southward as horses and cattle to the northward; and why should their representation be increased to the southward on account of the number of slaves, than [on account of] horses or oxen to the north? (Elbridge Gerry, Massachusetts, le 11 juin.)

UN COMPROMIS MANQUE

- The great division of interests in the U. States [...] did not lie between the large & small States: it lay between the Northern & Southern. and if any defensive power were necessary, it ought to be mutually given to these two interests. He was so strongly impressed with this important truth that he had been casting about in his mind for some expedient that would answer the purpose. The one which had occurred was that instead of proportioning the votes of the States in both branches, to their respective numbers of inhabitants computing the slaves in the ratio of 5 to 3, *they should be represented in one branch according to the number of free inhabitants only; and in the other according to the whole number counting the slaves as if free.* By this arrangement the Southern Scale would have the advantage in one House, and the Northern in the other. (James Madison, Virginie, le 30 juin; c'est moi qui souligne.)

- La Chambre des représentants sera composée de membres choisis tous les deux ans par le peuple des différents Etats ; dans chaque Etat *les électeurs devront répondre aux conditions requises pour être électeur à l'assemblée la plus nombreuse de la législature de cet Etat*. Nul ne pourra être représentant s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, s'il n'est citoyen américain depuis sept ans et s'il ne réside, au moment de l'élection, dans l'Etat où il doit être élu.
(Constitution des Etats-Unis, Art. 1.2.)

OBJECTIONS AU CENS FONCIER

- • la propriété foncière n'est pas la seule forme de richesse. Il serait injuste d'exclure les fortunes commerciales ou financières.
- • tout contribuable doit avoir le droit de voter pour ceux qui vont disposer de son argent (*no taxation without representation*)
- • les citoyens n'accepteront jamais des qualifications plus strictes que celles qui existent dans leurs états
- • il serait injuste que les citoyens qui se sont battus pour leur patrie n'aient pas le droit de voter

LES OUVRIERS VENDRAIENT LEUR VOTE

Gouverneur Morris avait depuis longtemps appris à ne pas être la dupe des mots. Le mot d'aristocratie, par conséquent, n'eut pas d'effet sur lui. C'était à la chose, pas au nom, qu'il était opposé, et une de ses principales objections à la constitution telle qu'elle est à présent devant nous, est qu'elle fait peser sur ce pays la menace d'une aristocratie. L'aristocratie émergera de la Chambre des Représentants. *Donnez le droit de vote au peuple qui n'a pas de propriété, et il le vendra aux riches qui seront capables de l'acheter.* Nous ne devrions pas borner notre attention au moment présent. *Le temps où ce pays aura en abondance des ouvriers et des fabricants* qui recevront leur pain de leurs employeurs n'est pas loin. De tels hommes seront-ils les gardiens sûrs et fidèles de la liberté ? Seront-ils la barrière insurmontable contre l'aristocratie ? Il fut aussi peu dupé par l'association des mots « taxation et représentation » - l'homme qui ne donne pas son vote librement n'est pas représenté. C'est l'homme qui décide de son vote. Les enfants ne votent pas. Pourquoi ? parce qu'ils manquent de prudence, parce qu'ils n'ont pas de volonté propre. On peut aussi peu se fier aux ignorants et dépendants en matière d'intérêt public. Il ne concevait pas la difficulté à définir les "propriétaires fonciers" comme insurmontable. Encore moins que la restriction puisse être impopulaire. *9/10 du peuple le sont à présent propriétaires fonciers et ceux-ci en seront certainement contents.* Quant aux commerçants s'ils ont de la richesse et accordent de la valeur au droit ils peuvent l'acquérir. Sinon, ils ne le méritent pas. (Gouverneur Morris, Pennsylvanie, le 7 août; c'est moi qui souligne.)

DEMOCRATIE PREDATRICE OU OLIGARCHIE?

Si la condition constitutionnelle serait ou non la propriété foncière, cela dépendrait beaucoup selon l'issue de *la réception probable qu'un tel changement rencontrerait* dans les états où le droit était à présent exercé par toutes les catégories du peuple. Dans plusieurs états une propriété foncière était maintenant la condition. Considérant le sujet *sous ses seuls mérites*, les propriétaires fonciers du pays seraient les dépositaires les plus sûrs de la liberté républicaine. Dans le futur une grande majorité du peuple sera non seulement sans propriété foncière mais même sans aucune propriété. Ceux-ci *se coaliseront sous l'influence de leur situation commune*; dans ce cas les droits de propriété et la liberté publique ne seront pas en sécurité entre leurs mains; ou, ce qui est plus probable, ils *deviendront les instruments de l'opulence et de l'ambition*, et dans ce cas il y aura un danger égal d'un autre côté. (James Madison, Virginie, le 7 juillet.)

- Nul ne pourra être représentant s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, s'il n'est citoyen américain depuis sept ans et s'il ne réside, au moment de l'élection, dans l'Etat où il doit être élu.
(Constitution des Etats-Unis, Art. 1.2.)
- Nul ne pourra être sénateur s'il n'a atteint l'âge de trente ans, s'il n'est pas depuis neuf ans citoyen des Etats-Unis et s'il ne réside, au moment de l'élection, dans l'Etat pour lequel il est élu. (Constitution des Etats-Unis, Art. 1.3.)

IMPOSER DES QUALIFICATIONS ECONOMIQUES?

- 1. imposer dans la Constitution des qualifications économiques uniformes (fédérales) à tous les représentants (proposé par Charles Pinckney)
- 2. laisser au Congrès d'imposer des qualifications économiques uniformes (fédérales) à tous les représentants (proposé par le comité nommé pour élucider le problème)
- 3. imposer les qualifications économiques qui, dans chaque état, étaient imposées aux membres des assemblées des états (proposé par John Rutledge)
- 4. autoriser les états à imposer des qualifications économiques à leurs représentants (comme le fit la constitution de la Virginie de 1788)
- 5. interdire aux états d'imposer des qualifications économiques à leurs représentants (interprétation d'Amar),
- 6. ne rien dire (la décision de la Convention)

UNE LECTURE DOUTEUSE

- Nowhere did the Constitution require House members to meet any property threshold and the document *also barred both Congress and states* from adding statutory property qualifications. (Akhil Amar, *The American Constitution : A Biography*, p. 66 ; c'est moi qui souligne.)